RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2CG
Société civile immobilière au capital de 100,00 €uros
Siège social : [redacted]

Les soussignés :

Monsieur Nicolas MULON,
demeurant [redacted]

Monsieur Camille MULON,
demeurant [redacted]
enfant mineur, représenté par ses père et mère, Monsieur Nicolas MULON et Madame Clarisse PÉROUF, en leur qualité de représentants légaux

La Société M.N. RENOVATION
ayant son siège social [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous seing privé à VIENNE LA VILLE, en date du 30 juin 2025,

Nomment en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Nicolas MULON, demeurant [redacted]

Monsieur Nicolas MULON dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Nicolas MULON accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à VIENNE LA VILLE
Le 30 juin 2025

Nicolas MULON
Agissant tant en son nom propre qu'en qualité de représentant légal de Camille MULON et de gérant de la société M.N. RENOVATION

bon pour acceptation des fonctions de gérant

[redacted]

Clarisse PÉROUF
Agissant en sa qualité de représentant légal de Camille MULON

[redacted]